



École du Lac-des-Fées

École du Lac-des-Fées

PROCÈS-VERBAL

de la séance extraordinaire par vidéoconférence du Conseil d'établissement ayant eu lieu le 4 mai 2020, à 19h

Étaient présents :

| | | |
|-------------------|-----------------------|--------------------------|
| Membres parents : | M. Aubin Tossavi | M. David Benovoy |
| | M. Jean-Daniel Grob | Mme Nadine Memeam |
| | Mme Kristin Marinacci | |
| Personnel : | Mme Claire Loyer | Mme Sylvie Jolicoeur |
| | Mme Chantal Poirier | Mme Josée Bussières |
| | Mme Sandra Proulx | Mme Émilie Leduc-Lyrette |

Représentant de la communauté : Priscilla Martinez

Invité : M. Benoît Prud'Homme (Directeur de l'organisation scolaire)
M. Stéphane Lacasse (Directeur général adjoint)

Direction : M. Jocelyn Bourdon

1. Préliminaires

1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Jean-Daniel Grob ouvre la séance à 19h05.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jocelyn Bourdon modifie le point 2.2 pour grille-matières 2020-2021. Mme Sylvie Jolicoeur propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Mme Sandra Proulx.

CÉ 19-20-28

Adoptée à l'unanimité

2. Décisions et dossiers

2.1. Consultation concernant l'acte d'établissement.

M. Benoît Prud'Homme explique ce qu'est un acte d'établissement. Il mentionne qu'entre 2019-2020 et 2023-2024, nous prévoyons une augmentation d'environ 200 élèves dans le secteur Sud-Est de la Commission scolaire. L'immeuble Mgr. Beaudoin sera un établissement ajouté à l'école du Lac-des-Fées afin d'accueillir des classes du préscolaire, la classe Répit-Transit ainsi que les classes d'accueil. L'immeuble nécessite des réaménagements qui sont réalisables pour la rentrée en septembre 2020, M. Jocelyn Bourdon mentionne que ces classes commenceront 10 minutes plus tard et termineront 10 minutes qu'à l'école du Lac-des-Fées.

M. Jocelyn Bourdon mentionne qu'avec l'ajout de l'immeuble Mgr. Beaudoin, il sera possible d'avoir une autre classe de 2^e année afin d'accueillir les surplus des autres écoles ainsi qu'une 2^e classe Kangourou.

Mme Émilie Leduc-Lyrette propose que le conseil d'établissement recommande l'acceptation du changement de l'acte d'établissement. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ 19-20-29

Adoptée à l'unanimité

2.2. Grille-matières 2020-2021

M. Jocelyn Bourdon présente la grille-matières pour l'année scolaire 2020-2021. Il n'y a pas de changement à l'année dernière. M. David Benovoy propose l'adoption de la grille-matières. La proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

CÉ 19-20-30

Adoptée à l'unanimité

2.3. Listes d'articles scolaires

M. Jocelyn Bourdon présente les listes d'articles scolaires dont les parents doivent fournir le matériel. Il mentionne que les listes ont été révisées par l'avocate de la commission scolaire afin de s'assurer que le tout était conforme. M. David Benovoy propose l'adoption des listes d'articles scolaires. La proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

CÉ 19-20-31

Adoptée à l'unanimité

2.4. Liste des cahiers d'activités

M. Jocelyn Bourdon présente la liste des cahiers d'activités pour tous les niveaux. Il fait la remarque qu'au troisième cycle, un cahier a été ajouté en 5^e année et changé en 6^e année. M. Aubin Tossavi demande s'il sera possible d'avoir les cahiers d'activités de façon électronique vue la situation actuelle. M. Jocelyn Bourdon n'écarte pas cette possibilité. M. Aubin Tossavi propose l'adoption de la liste des cahiers d'activités. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

CÉ 19-20-32

Adoptée à l'unanimité

2.5. Liste des achats d'effets scolaires par l'école

M. Jocelyn Bourdon présente la liste d'effets scolaires dont l'école s'engage à fournir à tous les élèves de son établissement. Il fait la remarque que nous avons ajouté une règle de 30 cm pour les élèves plus vieux et une règle de 15 cm pour les plus jeunes. Suite à une consultation auprès des enseignants et enseignantes, certains articles seront changés afin d'avoir une meilleure qualité. Mme Nadine Memeam propose l'adoption de la liste. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ 19-20-33

Adoptée à l'unanimité

2.6. Reprise scolaire

M. Jocelyn Bourdon mentionne que l'arrivée et la sortie des élèves seront plus lentes qu'à l'habitude. L'horaire de l'école ne changera pas. Présentement, nous avons 50 élèves qui sont inscrits au service de garde. Des enseignants travaillent de la maison avec les élèves qui ne feront pas leur retour en classe. Il mentionne également que de l'équipement pour le personnel des classes spécialisées sera fourni.

3. Autres questions

Aucune question.

4. Levée de la séance

M. Jean-Daniel Grob propose la levée de la séance à 20h49.

Signature de la direction

Signature du président